Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 39

Artikel: Sabe d'honneur
Autor: Fourrier, Eugène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197756

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Champagne et buvaient ses vins. Les armées françaises chargées de leur résister se trouvaient, il faut le dire, dans des conditions peu favorables ; elles étaient commandées par Dumouriez, Kellermann et Bournonville.

Brunswick, qui n'était pas commode, nous bombardait de manifestes ordonnant à tous les Français de renverser le gouvernement révolutionnaire et de relever le trône et l'autel. Ayant bu nos vins, les alliés le remplaçaient par notre sang, le sang de la nouvelle alliance, car tous les rois commençaient à se liguer contre nous, et leurs peuples les accompagnaient bêtement, comme toujours, sans vouloir comprendre que notre cause était la leur.

L'anarchie régnait à Paris, l'Assemblée législative terminait sa courte carrière et rien ne nous disait ce qu'allait être la Convention nationale.

Cependant nous étions au 18 septembre et les Prussiens mangeaient toujours nos raisins.

Nous venions d'être battus à Briquenay, à Barange et à Clermont ; nos armées étaient en désordre et nous commencions à perdre courage.

Kellermann, Dumouriez et Bournonville s'aperçurent enfin qu'il était nécessaire de réunir leurs corps d'armée, sans quoi c'en était fait de la patrie et des vignes. Ils se concentrèrent et Kellermann porta son quartier-général à Valmy.

Vis-à-vis de nous étaient les Prussiens, au nombre de quatre-vingt mille ; ils étaient campés sur une hauteur appelée la *Lune*, c'était le nom d'un cabaret dont l'enseigne figurait une pleine lune. Ils avaient avec eux cinquante-huit bouches à feu qui ne restaient point inactives.

Nous ripostions bien par des balles, mais elles commençaient à nous manquer. Faut-il le dire, nous commencions par avoir peur. Les obus des Prussiens pleuvaient comme grêle et nous tuaient des gens par centaines. Enfin, tout allait mal quand, le 20 septembre, parcourant nos rangs, Kellermann est renversé par un boulet. Heureusement le cheval seul avait été tué. « Camarades, dit-il en remontant sur un autre cheval, le moment de la victoire est arrivé. Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup et chargeons-le à la bayonnette ! »

Et plaçant son chapeau au bout de son épée, il s'écria, devançant ainsi le décret de la Convention : « Vive la République !... »

Pendant un quart d'heure, ce cri répété d'un bout à l'autre des lignes égala le bruit du tonnerre, au point que les Prussiens qui s'avançaient à bride abattue s'arrêtèrent tout à coup dans leur marche. Brunswick et le roi de Prusse eurent peur.

« Camarades, s'écrie Kellermann, la victoire est à nous ! »

Alors la terreur qui nous avait quitté passa du côté des Prussiens, dont Dumouriez balayait le flanc gauche avec ses canons. Kellermann en tête, nous les chargeons à la bayonnette, et les voilà qui reculent, se débandent et culbutent les uns sur les autres, que c'était une vraie pitié de les voir.

Mais le beau de l'affaire c'était le spectacle qui nous attendait sur les hauteurs de la *Lune*.

Ceux des Prussiens qui gardaient l'autre versant de la montagne avaient fait maraude dans les vignes. Ils avaient mangé une telle quantité de raisins que force leur avait été de descendre fréquemment leurs haut-de-chausses. Les pauvres diables avaient la dyssenterie.

Surpris par notre fougue, ils n'avaient pas le temps de remonter leur vêtement, et fuyaient de tous côtés en nous offrant une cible naturelle dans laquelle le plus grand nombre des nôtres eut la générosité de ne pas tirer.

Arrivés au cabaret de la *Lune*, ce fut de notre côté un vaste éclat de rire, et chacun demandait à son voisin s'il avait vu la lune. Un Picard en fit une chanson : *As-tu vu la lune, mon gars ?* que le lendemain toute l'armée savait par cœur. C'est depuis ce temps qu'on appelle ce que vous savez *un Prussien*.

C'était notre première victoire. Elle devait se prolonger pendant vingt années. Le lendemain, 21 septembre 1892, la Convention décréta la République.

Giclon et la lotta.

Giclon, que démâorè per tsi no, ne sarâi pas on tant crouïe citoyen se n'avâi pas la pouéta manïa dè robâ tot cein que l'âi passè pè lè grâpiès. Et portant Giclon, quand bin n'est qu'on tot petit païsan, n'est portant pas onco tant à pllieindrè et n'arâi pas fauta dè robâ, kâ l'a trâi vatses à la retse, duès tchivrès, cauquiès prâ, on part dè tsamps dè 'na dozanna dè quartérons et fâ bon ménâdzo avoué sa fenna.

Mâ por li, robâ est 'na maladi et quand vâi oquiè que l'âi fâ einvia, hardi ! faut que l'accrotsâi et tot l'âi est bon. L'est tot coumeint clliâo bouébo que vont à la marauda quand bin l'ont prâo fruita tsi leu, lâo seimblliè que lè pommès et lè perés dâi z'autro sont bin meillâo quand sont robâ.

Sa fenna, la pourra Lise, est 'na bin brâva pernette, que ne farâi jamé too à nion, assebin l'est tot'escandalisaïe dè vairè se n'hommo sè conduire dinse et l'a bio lo tsermailli, mémameint l'âi férè vergogne dévant lè dzeins, rein ne fâ ; Giclon robè adé.

Le vo dio : robâ est por li 'na vretabllia maladi que n'ia pas moïan dè l'âi férè passâ. L'est tot coumeint clliao qu'ont coutemâ dè tourdzi, sont tot grindzo se n'ont pas la pipa âo mor.

Dè bio savâi què dein lo veladzo, tsacon sâ que Giclon a lè dâi à crotsets et quand manquè oquiè à cauquon, on sè dit : « Lo larro n'est pas bin liein ! »

Lo gaillâ a dza étâ à l'hostiau on part dè iadzo po clliao cavïès et sa fenna créyait que petêtrè cein l'âi servetrâi dè leçon, mâ ouaih ! pas petou l'est frou que s'est remet à robâ.

Quand la Lise l'attrapè que l'apportè à la baraqua oquiè que ne lâo z'appartint pas, lo fâ tot lo drâi reveri po allâ reindrè cein que l'a robâ et l'âi déblliottè dâi pecheintès gammes, mâ lo bougre sè veillè et manigancè lo pe soveint ein catson dè sa fenna.

On dzo que la Lise l'avâi einvouyi âo martsi dè Vevai, Giclon avâi prâi lo bateau à vapeu po s'ein reveri à l'hotô et on iadzo dessus, ie ve 'na balla lotta tota batteinta nâova avoué dâi galés corjons ein pé ; cllia lotta, que n'avâi rein dedein, étâi abotsaïè perquie bas contre lo reboo dâo bateau ; l'appartegnâi à 'na Savoyarda qu'allâvè à St-Gingolfe et que dévezâvè avoué on autra su on banc on pou pe lévè.

Ma fai, l'einvia étâi trâo granta et Giclon sè peinsâ tot lo drai dè l'accrotsi.

Don, quand lo bateau fut arretâ, noutron coo ne fe ni ion ni dou, l'eimpougnè la lotta, tracè su lo pont, baillè son beliet et le vouaiqûie vïa contrè l'hotô sein que la Savoyarda l'aussè pi vu. Giclon sè peinsâvè d'allâ vito la fourrâ pè l'étrabllio ein catson dè sa fenna.

Ma cein s'est dévenâ que la Lise étâi quie dévant et que lo vâi veni avoué cllia lotta. Adon noutron gaillâ, qu'avâi dza poaire dè'na carra, l'âi dese ein gruleint dein sè tsaussès : « Lise ! tè faut pas mè tsecagni, y'è trovâ cllia lotta su lo bateau à vapeu ! »

* *

Fautes de langage. Expressions ridicules.

On pèche souvent dans la conversation, et même en écrivant, contre la simplicité du langage, par l'habitude d'expressions familières et triviales et, d'une manière tout opposée, par l'emploi de termes trop recherchés. — Ainsi ne devrait-on pas se garder soigneusement d'expressions du genre de celles-ci : un *franc* hypocrite, — un *franc* scélérat, — un *vrai* fourbe, — un *pur* intrigant ? On ne saurait vraiment accoupler des idées aussi disparates ; la scélératesse, la fourberie, l'hypocrisie, l'intrigue n'ont certes nul besoin d'épithètes pour paraître suffisamment odieuses.

« Un des traits caractéristiques de notre langue, dit M. Françis Wey, c'est l'abus des expressions excessives. Autrefois, l'on se contentait, pour qualifier la bonté d'une étoffe, d'un gilet, d'un petit chien, des adjectifs joli, charmant, etc..., aujourd'hui le gilet est adorable, l'étoffe sublime, inouïe, délicieuse, exquise, ravissante, prodigieuse, incroyable, surhumaine, divine. Ces mots sont devenus fort ordinaires.

Mais le plus fréquemment employé peut-être, c'est l'adjectif fabuleux.

Il remplace beau, grand, surprenant, inattendu, rare, etc... On en fait un usage... fabuleux.

Phénoménal, qui aspire à remplacer prodigieux, miraculeux, ou tout simplement extraordinaire, est un véritable barbarisme.

Ebouriffant, *étourdissant*, *mirobolant*, sont des exclamations d'assez mauvais goût. Il faut les laisser aux badauds qui les trouvent merveilleuses.

M. Francis Wey fait encore les remarques suivantes sur le mot *délirant :*

« Comme le temps fait justice, dit-il, des modes ridicules !... Il y a huit ou dix ans, le mot délirant s'employait exclamativement, sans cesse, au lieu d'admirable, de charmant, de sublime :

» Comment trouvez-vous ce chapeau ? — Je le trouve délirant.

» Ce mot, qui succédait à délicieux était bien plus grotesque que son devancier. En effet, délirant signifie qu'on est en délire, et il est plus difficile encore de se figurer un chapeau en délire que de se figurer que l'admiration dont il est l'objet puisse causer du délire.

» Délirant ne peut donc pas être joint à un nom de choses, et il n'est jamais synonyme d'admirable. »

La 17e livraison de **La Suisse au XIXe siècle,** publiée en français par M. F. Payot, éditeur, à Lausanne, et, en allemand, chez MM. Schmid et Franke, à Berne, sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, contient l'Histoire des sciences physiques et naturelles en Suisse au XIXe siècle, par Théophile Studer, professeur à l'Université de Berne ; Histoire de la Société helvétique des Sciences naturelles, des observations météorologiques, de la détermination des degrés de l'Europe centrale, l'observation des glaciers, de la carte géologique et du levé géologique de la Suisse, des études limnologiques, des recherches anthropologiques.

La livraison est illustrée de nombreux portraits de savants : Marc-Auguste Pictet, Pierre Merian, Rud. Wolf, Venetz, Jean de Charpentier, L. Agassiz, Charles Vogt, Hagenbach, Bischof, B. Studer, Conrad et Arnold Escher de la Linth, J. Thurmann, Alb. Heim, F.-A. Forel, O. Heer, etc.

Nous recommandons chaleureusement cette œuvre nationale, vrai monument intellectuel et typographique élevé à la gloire de notre pays.

Sabre d'honneur.

On est quelquefois très embarrassé quand on veut faire un cadeau. On se demande avec inquiétude si l'objet plaira ; on craint de ne pas dépenser assez ; l'embarras est encore plus grand si on ne connaît pas les goûts de la personne à laquelle on veut être agréable.

On peut aussi commettre une maladresse.

Il y a bien un moyen qui permet de ne jamais se tromper, c'est de ne pas faire de cadeau.

Le conseil municipal de Vachery-le-Sec était perplexe ; le capitaine qui commandait les huit pompiers de la commune, le brave capitaine Laridelle, comme on l'appelait, venait d'avoir trente ans de services.

Ex-brigadier dans le train des équipages militaires, il avait dû au prestige qu'exercent les galons, galons qu'il avait acquis après cinq ans de présence sous les drapeaux, l'insigne honneur d'être placé à la tête de la compagnie de sapeurs-pompiers.

Un tringlot, cela sait pomper.

La commune n'avait pas eu à se repentir de son choix ; le capitaine Laridelle avait dignement commandé ses huit hommes pendant trente ans ; maintenant la discipline qui, comme on le sait, est la force des armées, sachant garder ses distances dans le service, sans raideur, ayant ses hommes dans la main, il avait conquis toutes les sympathies. Pour le récompenser, le conseil municipal avait décidé de lui offrir un cadeau au nom de tous les habitants de la commune.

Le conseil municipal s'était réuni en séance extraordinaire pour délibérer sur cette grave question.

Les avis étaient partagés : les uns voulaient un objet d'art, les autres, un objet d'utilité ; d'autres encore opinaient pour une distinction honorifique.

Le maire, Isidore Grosdos, cultivateur aisé de la commune, ouvrit la séance.

— Tous les membres du conseil sont-ils présents ? demanda-t-il.

L'adjoint compta.

— Y ne manque que Séphyrin Pommier, dit-il.

— Sa femme l'a battu hier, y ne peut point venir, dit le garde-champêtre.

— Sa femme le bat bien souvent, observa le maire.

— On peut commencer, reprit-il, vous savez tous pourquoi nous sommes convoqués.

— C'est-y pour le pont ? interrogea Jean Voiret, qui ne savait jamais de quoi il s'agissait.

— Non, c'est pour décider ce que nous allons offrir au capitaine des pompiers.

— Y vaudrait mieux voter un pont.

— Y ne s'agit point de pont aujourd'hui ; puis, la rivière n'a jamais d'eau.

— Y nous faut un pont ; à Fouilly, ils ont un pont.

— Encore une fois, y ne s'agit point de pont. Je le répète, la séance est commencée ; qui est-ce qui demande la parole ? Moué d'abord.

— Je la demande aussi, dit l'adjoint.

Tous les conseillers levèrent la main.

— Moué aussi, moué aussi.

— Après moué, dit le maire.

Y s'agit de savoir si on veut y offrir un objet utile ou un objet inutile ; moué, je suis pour l'utile.

Qu'est-ce qu'il y a de plus utile ? c'est de manger.

Je propose que la commune achète une douzaine de poules pintades que je m'engage à fournir.

— Non ! non ! s'écrièrent les conseillers, qui virent où le maire voulait en venir, pas de poules !

— Pas de poules, dit l'adjoint ; le capitaine pourrait croire qu'on le prend pour une poule mouillée.

— Très bien ! dirent les conseillers.

— Vous ne voulez point de poules ? eh ben, dites ce que vous voulez.

— Je demande la parole, dit un conseiller qui était marchand de vins.

— Je vous la donne, dit le maire.

— Qu'est ce qu'il y a de plus utile ? reprit le conseiller, c'est de boire.

Les visages s'épanouirent.

— Je propose qu'on offre au capitaine une barrique de vin ; j'en ai justement du très bon.

— Non, pas de vin !

— Y croirait qu'on le prend pour un ivrogne, remarqua l'adjoint.

— J'veux donner mon avis, dit un conseiller.

— Donne-le, dit le maire.

— Quoi de plus utile qu'un bon fauteuil ? Y faut en acheter un ; mon gendre est marchand de meubles, on pourra le lui commander.

— Un fauteuil, jamais de la vie ! s'écrièrent les conseillers.

— Cela donnerait à entendre qu'il est ramolli, dit l'adjoint.

— Moué, dit le conseiller Joseph Rabaudot, j'fais une motion.

— Quelle motion ? demanda le maire.

— Je propose d'offrir au capitaine son estatue.

— On ne peut point, dit l'adjoint.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il n'est point mort.

— Qu'est-ce que cela fait ?

— On n'élève d'estatues qu'aux morts.

— Je maintiens ma motion ; on la placera sur la fontaine de l'abreuvoir.

— Je n'avons point d'estatue, dit un conseiller ; à Fouilly, ils en ont une.

— Je n'avons point de pont, reprit Jean Voiret ; j'vote pour un pont.

— C'est-y une maladie ? demanda le maire.

— Laissez-nous donc tranquilles avec votre pont, reprit l'adjoint ; une estatue, cela coûte les yeux de la tête : la commune n'est point assez riche.

— On demandera une subvention au gouvernement, dit Joseph Rabaudot.

— Le gouvernement, j'le connais, observa le maire, y ne donnera rien.

— Point d'estatue, opinèrent les conseillers.

— Y faut cependant se décider, reprit le maire.

— Je demande la parole, dit l'adjoint.

— Prenez-la.

— Y faut donner au capitaine un objet qui lui rappelle ses fonctions.

— Bien parlé !

— Y faut acheter une pompe, dit un conseiller.

— Qu'est-ce qu'il en ferait ? demanda l'adjoint.

— Il la donnerait à la commune.

— Alors ce ne serait plus un cadeau qu'on lui ferait.

— J'vote pour un pont.

— Jean Voiret, je vous r'ôte la parole, dit le maire.

— Le sabre est l'insigne du commandement, reprit l'adjoint ; je propose d'offrir au capitaine un sabre d'honneur.

— Très bien, dit le maire.

— Bravo ! bravo ! crièrent les conseillers.

— Un pont serait plus utile, grogna Jean Voiret.

La proposition mise aux voix réunit la majorité des suffrages.

— Maintenant que le sabre est voté, dit un conseiller, je propose, qu'avant de l'acheter, on demande au capitaine si cela lui fera plaisir.

— C'est une idée, s'écrièrent les conseillers.

— On va nommer une délégation qui ira trouver le capitaine Laridelle, dit le maire.

Il fut décidé que le maire, accompagné de deux conseillers, se chargerait de cette mission.

Le lendemain, la délégation se rendit chez le capitaine.

— Capitaine, dit le maire, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'en récompense de vos loyaux services le conseil municipal vous a voté hier un sabre d'honneur.

Laridelle, flatté, envoya chercher une bouteille de vin et des verres ; il remercia en termes émus.

— Le conseil a décidé, reprit le maire, que l'on vous demanderait votre avis ; si vous préférez un autre objet, on pourra l'échanger contre le sabre.

Laridelle réfléchit.

— J'en ai déjà un, dit-il ; j'aimerais mieux autre chose.

— Quoi ? demandèrent les délégués.

Laridelle se gratta l'occiput.

— Si on vous offrait une belle pipe, dit un délégué, une pipe en écume de mer ?

— Je ne fume plus, dit Laridelle ; à présent, je prise.

A cette révélation, les délégués eurent la même pensée.

— Si on vous donnait une tabatière ?

— En argent, ajouta le maire.

— Cela me flatterait davantage, dit Laridelle.

— C'est entendu, dit le maire, la commune achètera une tabatière ; elle vous rappellera la bravoure avec laquelle vous avez toujours conduit les pompiers au feu.

Le conseil municipal fit emplette d'une tabatière en argent, sur le couvercle de laquelle il fit graver cette inscription :

Sabre d'honneur offert par la commune de Vachery-le-Sec
Au capitaine de pompiers Laridelle.
Services exceptionnels.
Trente ans d'incendies.

Depuis, voilà pourquoi le brave capitaine Laridelle prise dans un sabre d'honneur.

EUGÈNE FOURRIER.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs la *séance de déclamation* que **Mlle Chovel,** professeur de diction, donnera mardi dans la salle des concerts du Casino-Théâtre. Quand on sait combien ses précédentes séances ont fait plaisir et comme elles ont été suivies, on ne peut douter du succès de la prochaine, dont le programme est très heureusement choisi et varié. — C'est donc mardi 3 octobre, à 5 heures du soir.

Places numérotées, fr. 2,50, premières, fr. 2. — Billets en vente chez M. Tarin, libraire.

La friture. — La meilleure de toutes, celle employée par les plus grands chefs, est celle-ci :

Acheter chez le boucher de la graisse de rognon de bœuf, — quatre ou cinq kilos. Enlever les peaux et les nerfs. Couper en très petits morceaux, presque haché. Mettre dans une casserole ou un chaudron, et couvrir entièrement de lait tout à fait ordinaire, écrémé.

On doit laisser cuire jusqu'à ébullition lente. Ensuite, passer ; presser au pilon cette graisse qui doit être limpide et très dorée. Elle peut remplacer en certains cas avantageusement le beurre, et elle donne un goût exquis à toutes choses pour lesquelles on l'emploie. Mlle SOPHIE.

Boutades.

Le jeune Toto joue bruyamment.

— Tu sais bien, lui dit sa mère, qu'il ne faut pas faire de bruit quand ton père dort.

— C'est que... si j'en fais quand il ne dort pas, il me donne des claques !

Jugement bien anglais. — L'autre jour, un prévenu était amené devant le juge Jackson :

— Plaidez-vous coupable ou innocent ? demande le magistrat.

— Innocent, Votre Honneur, ce n'est pas moi qui ai volé, c'est mon bras droit.

— Eh bien, votre bras droit est condamné à six mois de prison.

Au grand étonnement du juge, le condamné dévisse solennellement son bras droit — qui était en bois — et le tend au juge pour l'exécution de la sentence.

Un ivrogne, malade, est obligé de garder la chambre, et depuis quelques jours il est sans nouvelles du dehors.

Tout à coup il demande à sa femme :

— Quel temps fait-il ?

— Le ciel est gris.

— Oh ! le veinard ! répondit-il en soupirant.

Un oisif s'arrête au bord de la Seine et, pendant des heures, ne quitte pas des yeux le bouchon d'un pêcheur à la ligne.

— Cela vous intéresse ? lui demande celui-ci, qui n'a pas encore attrapé la moindre alouette.

— Beaucoup, répond l'autre avec conviction ; j'adore voir prendre du poisson.

L. MONNET.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit : « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématogènes du docteur Vindevogel.** Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».
125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires. — Faire-part.

SERVIETTES EN TOILE CIRÉE ET EN CUIR
pour étudiants et écoliers.

FOURNITURES DE BUREAUX

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guillou-Bouvier.